

résultats thérapeutiques, ont beaucoup d'analogie avec ceux de la teinture de semences de colchique.

4° L'efficacité de la teinture de fleurs de colchique paraît être supérieure à celle de la teinture de semences, dans le traitement du rhumatisme articulaire aigu.

5° On doit l'administrer à la dose de 10 à 20 gouttes et plus, trois fois par jour.

6° Bien qu'elle puisse agir sans produire de dérangement du ventre, je pense qu'il convient d'en élever les doses jusqu'à production de quelques selles par jour, point où l'on devra s'arrêter.

HERMODACTE. — C'est le bulbe du *Colchicum illyricum* ou *variegatum*; il ressemble beaucoup au colchique; il en diffère parce qu'il est plus blanc, non ridé à l'extérieur, d'une saveur douceâtre et un peu âcre. Il jouit des mêmes propriétés que le colchique, mais beaucoup plus faibles. Inusité. (Voyez page 466.)

A la suite de la section des ellébores, je vais traiter brièvement de plusieurs autres substances qui agissent aussi sur le système nerveux, qui possèdent une grande âcreté, et qui, dans certaines conditions, produisent un effet diurétique. Je citerai parmi ces remèdes le *Rhus radicans*, la coque du Levant, etc.

SUMAC VÉNÉNEUX. — (*Rhus toxicodendron* et *Rhus radicans*), de la famille des térébinthacées. — Il est quelquefois employé en médecine; il croît spontanément dans l'Amérique du Nord, et on le cultive en France; il a été analysé par Van Mons, il contient: tannin, acide acétique, gomme résine, chlorophylle, principe hydrocarboné. Cette analyse ne fait pas mention de la matière qui noircit à l'air et sous l'influence du chlore et de l'acide nitrique. Le principe actif est encore mal défini; c'est celui que Van Mons désigne sous le nom d'*hydrocarboné*; il est extrêmement fugace; il se produit et se dissipe pendant la vie de la plante; la dessiccation le dissipe complètement; lorsqu'on s'expose à ses émanations, il peut causer une violente irritation à la peau, qui se couvre en peu d'instants de plaques rouges, et même de boutons plus ou moins volumineux.

D'après les expériences d'Orfila, le sumac frais agit sur l'économie à la manière des poisons narcotico-âcres. A petite dose il agit comme un excitant très-énergique, et paraît en même temps exercer une influence notable sur la peau. Dufrénoy l'a employé avec succès pour combattre certaines dartres rebelles; on l'a administré dans les rhumatismes chroniques, l'épilepsie, la paralysie! C'est un médicament dangereux, dont l'emploi exige beaucoup de prudence. Le choix des préparations et les précautions qu'on a prises pour les obtenir sont aussi de la plus grande importance, car on peut avoir ou des médicaments inertes ou des poisons très-dangereux.

Trousseau a appelé l'attention des praticiens sur cet agent thé-

rapeutique encore peu connu, le *Rhus radicans*, conseillé par Dufrénoy (de Valenciennes), contre les paralysies dues à la rétrocession des dartres, et dont Bretonneau assure avoir tiré de bons effets dans les paralysies consécutives à des commotions traumatiques de la moelle épinière ou à des affections n'entraînant pas des lésions organiques. On prépare l'extrait avec le suc non dépuré de la plante et on l'administre en pilules de la manière suivante: Extrait de *Rhus radicans*, 5 grammes; excipient inerte, quantité suffisante pour 25 pilules. On commence par une pilule et l'on augmente d'une tous les jours jusqu'à ce qu'on soit arrivé à seize. Chez l'enfant, on commence par une pilule contenant 5 centigrammes d'extrait, et l'on ne dépasse pas la dose de 50 centigrammes par jour. D'après les expérimentations de Bretonneau et Trousseau, le *Rhus radicans*, sans être d'un effet curatif certain, ni même aisé à préparer, a procuré néanmoins assez de guérisons pour qu'on doive en tenter l'emploi quand les médications rationnelles ont échoué. M. Descot a employé avec succès l'extrait de *Rhus radicans* contre l'incontinence d'urine.

POUDRE DE FEUILLES DE RHUS RADICANS. — Dose, 20 centigr. à 1 gram. (A peu près inerte.)

EXTRAIT DE RHUS RADICANS. — On emploie l'extrait préparé soit avec la plante sèche, soit avec le suc. C'est un médicament infidèle: dose, 2 centigr., qu'on élève successivement jusqu'à 5 grammes.

TEINTURE ALCOOLIQUE DE RHUS RADICANS. — Feuilles sèches de *Rhus radicans*, 1 p.; alcool à 21 degrés, 8 p. F. s. a. Médicament infidèle; la préparation suivante est beaucoup préférable, et la seule adoptée par le Codex.

ALCOOLATURE DE RHUS RADICANS. — Feuilles fraîches de *Rhus radicans* et alcool pur, de chaque parties égales, F. s. a. C'est là véritablement la forme sous laquelle, dans l'état de la science, on doit administrer le *Rhus radicans*. Il faut une grande prudence dans l'emploi de cette alcoolature; on commencera par quelques gouttes, et l'on élèvera progressivement la dose.

COQUE DU LEVANT. — C'est le fruit du *Cocculus suberosus*, DC., *Anamirta cocculus*, Wig., de la famille des ménispermées, qui croît dans l'Inde. Ce fruit, tel que le commerce nous le fournit, est plus gros qu'un pois, arrondi et légèrement réniforme; il est formé d'un brou desséché, mince, noirâtre, rugueux, d'une saveur faiblement âcre et amère, et d'une coque blanche, ligneuse, à deux valves, au milieu de laquelle s'élève un placenta central rétréci par le bas, élargi par le haut et divisé intérieurement en deux petites loges; tout l'espace compris entre ce placenta et la coque est rempli par une amande grosse, très-amère.

On emploie quelquefois la coque du Levant pour pêcher le poisson en l'empoisonnant ; mais cette pratique, défendue par les lois, est très-dangereuse, car le poisson, s'il n'est pas vidé sur-le-champ, peut occasionner des accidents. La coque du Levant a été examinée par un grand nombre de chimistes. M. Boulay en a isolé la *picROTOXINE* ; son amande contient en outre : résine, gomme, matière grasse acide, cire, acide malique, amidon, sels. MM. Pelletier et Couerbe ont isolé en outre du péricarpe de la coque du Levant : ménispermine, paraménispermine, matière jaune alcaline, acide hypopicrotoxique, chlorophylle.

La *picROTOXINE* est le principe essentiel de la coque du Levant ; sa saveur est extrêmement amère ; elle cristallise en aiguilles aciculaires ou en cristaux grenus ; elle agit sur la lumière polarisée ; elle se dissout dans 150 p. d'eau à 14 degrés, et dans 25 p. d'eau bouillante ; l'alcool à 0,81 en dissout le tiers de son poids ; elle ne se combine pas avec les acides et mal avec les alcalis. Pour la préparer, d'après Pelletier et Couerbe, on épuise la coque du Levant par de l'alcool à 36 degrés bouillant, et l'on distille les liqueurs pour en retenir l'alcool et obtenir un extrait ; on fait bouillir cet extrait à plusieurs reprises avec de l'eau : on filtre les liqueurs, on y ajoute quelques gouttes d'acide chlorhydrique pour saturer quelques parties calcaires qui nuiraient à la cristallisation, on concentre et l'on fait cristalliser ; on purifie la picrotoxine par de nouvelles cristallisations. La picrotoxine, comme la coque du Levant, agit avec beaucoup de puissance sur les poissons.

Les expériences de M. Glover sur les effets physiologiques de la picrotoxine, sont intéressantes. Son action spéciale sur les tubercules quadrijumeaux, la remarquable influence que son injection exerce sur l'augmentation de la chaleur animale, doivent fournir l'indication d'importantes applications thérapeutiques.

Les effets physiologiques déterminés par la picrotoxine rappellent presque exactement les phénomènes décrits par M. Flourens comme résultant de la section de certains points des centres nerveux, en particulier des tubercules quadrijumeaux et du cervelet, à savoir le défaut de coordination et d'harmonie dans les mouvements. Ainsi on voit dans ses expériences les animaux, les chiens, les lapins, être pris d'agitation convulsive dans les membres, dans les membres antérieurs surtout, faire quelques pas en arrière ou se rouler en cercle, tomber ensuite dans des attaques convulsives si bien décrites par M. Orfila. Toutefois M. Glover ne s'est pas convaincu que les animaux eussent toujours perdu la vue, ainsi que cela arrive dans les cas où l'on agit directement sur les tubercules quadrijumeaux seulement ; dans quelques cas, l'iris est resté contractile jusqu'à ce que les symptômes fussent devenus très-graves. D'un autre côté, la picrotoxine agit aussi d'une manière très-énergique sur la moelle épinière. La picrotoxine, quoique poison très-actif, n'est pas, à beaucoup près, aussi dangereuse à petites doses que la conicine,

l'aconitine et d'autres principes du même genre. Enfin M. Glover signale une circonstance fort curieuse dans l'action de la picrotoxine, à savoir l'élévation considérable de la température animale dans certains cas d'empoisonnement, circonstance tout à fait opposée à ce que l'on observe dans le plus grand nombre des intoxications.

La coque du Levant et ses produits ne sont pas employés en médecine. Swediaur a vanté son extrait aqueux contre les vers et contre l'épilepsie ; mais c'est un médicament dangereux. M. Della Suda a rapporté deux cas d'empoisonnement par la coque du Levant. Sa poudre, mêlée à la graisse, constitue une pommade propre à détruire les poux. On s'est servi en Angleterre de la coque du Levant pour sophistiquer la bière, pour remplacer le houblon. Cette fraude est des plus coupables.

CHAMPIGNONS. — Plusieurs champignons empoisonnent par suite de leur action sur le système nerveux ; c'est pour cette raison que nous allons donner ici quelques notions sur les propriétés de cette famille. Les champignons ne fournissent à la matière médicale que trois produits employés : l'amadou, fourni par le *Boletus ignarius* ou le *Boletus unguilatus*, l'agaric blanc (*Boletus laricis*), usité comme drastique ; et l'ergot du seigle, employé pour faciliter l'accouchement. Nous en traiterons dans d'autres paragraphes.

Les champignons nous intéressent, parce qu'ils nous offrent à la fois des espèces comestibles très-recherchées et des espèces vénéneuses ; malheureusement, on ne connaît aucun caractère précis qui puisse établir de prime abord cette différence. En général, il faut rejeter les champignons à chair coriace, subéreuse, ou, au contraire, d'un tissu trop mou ; ceux qui ont une couleur éclatante, bigarrée, ou dont le tissu intérieur se colore à l'air lorsqu'on les casse ; ceux qui ont une odeur vireuse, forte, désagréable ; ceux dont la saveur est âcre, amère, poivrée, acide ; ceux auxquels les insectes ne touchent pas. Du reste, quelques observateurs affirment qu'on peut rendre les mauvais champignons non dangereux en les faisant macérer, puis bouillir dans de l'eau salée et acidulée soit avec du vinaigre, soit avec du citron, en les lavant bien à grande eau et rejetant ces liquides, qui entraînent le poison. M. F. Gérard a institué et répété ces expériences un grand nombre de fois avec succès.

Les espèces qui causent le plus d'accidents sont : 1° l'agaric bulbeux (*Amanita bulbosa*), Pers. ; il ressemble un peu au champignon le plus employé, ou champignon de couches ; il en diffère en ce qu'il a une volva qui l'enveloppe en entier avant son développement, qu'il est blanc en dessous, et que la peau de son chapeau ne se détache pas ; 2° la fausse oronge (*Amanita pseudo-aurantiaca*), qui se distingue de l'oronge vraie par sa viscosité, par son chapeau d'un beau rouge en dessus, avec des restes blancs de la volva par place, ce qui le rend comme moucheté, et par sa couleur blanche en des-